

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

## INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 17 Juin 1879

## ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 4 de ce mois, a conféré la Croix de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles à M. Paul Clavery, Sous-Directeur au Ministère des Affaires Étrangères de France.

## NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire, après avoir passé une semaine à la cour de Lisbonne, a quitté cette capitale le 12 de ce mois, à bord de son yacht *Hiron-delle*, se rendant en Angleterre.

Les journaux de Lisbonne publient d'intéressants détails sur une fête donnée, le 4 juin, au Palais-Royal d'Ajuda, en l'honneur de l'Archiduc Rodolphe, Prince Impérial d'Autriche.

La soirée commença par une représentation dramatique composée de deux pièces françaises: *la Joie fait peur* et *Femme pour appartement*, jouées par des amateurs appartenant à la plus haute société portugaise et étrangère.

Ensuite, la brillante assemblée passa dans la salle du Trône, où le quadrille d'honneur fut dansé de la manière suivante :

S. M. la Reine avec S. A. I. l'Archiduc Rodolphe, ayant pour vis-à-vis S. A. R. le Prince Léopold de Bavière avec la Duchesse de Palmella ; S. M. le Roi don Luiz avec la Marquise d'Oldoini, ayant pour vis-à-vis S. A. S. le Prince Héritaire de Monaco avec la Duchesse de Loulé.

A 2 heures fut servi un magnifique souper, auquel prirent part, assis à une table placée sur une estrade, le Roi et la Reine, ainsi que les Princes étrangers, leurs hôtes.

Jeudi dernier, la ville de Monaco était magnifique à voir. L'antique et pieuse cité des Grimaldi célébrait avec pompe et allégresse la solennité de la Fête-Dieu.

Le drapeau national flottait dès le matin au-dessus des édifices publics, les rues étaient pavées, toute la population était sur pied. Le soleil animait le merveilleux décor que présentent le rocher de

Monaco, les montagnes qui l'environnent et la mer immense qui le baigne.

Cinq reposoirs étaient dressés depuis la veille: l'un adossé à l'ancienne chapelle de Sainte-Barbe, sur la place du Palais; l'autre sur l'esplanade de la Canonnière; le troisième devant la chapelle Palatine, en face de la grande porte d'entrée. Ces trois reposoirs se faisaient remarquer par une sobre élégance. La décoration de la cour d'honneur mérite une mention spéciale: des guirlandes de lierre parsemées de fleurs couraient autour des galeries; l'autel, élevé sous un baldaquin de velours rouge, surmonté d'une croix en fleurs et accosté des écussons de Charles III et de Léon XIII, était garni de candélabres entremêlés de lis; au milieu était suspendu un couronne également en lierre; cette ornementation, à la fois simple et de bon goût, a produit beaucoup d'effet. Le quatrième reposoir était construit à la chapelle des Pénitents, toute resplendissante de lumières, et le cinquième n'était autre que la gracieuse chapelle de l'Hôtel-Dieu, revêtue de sa plus belle parure.

A 9 heures et demie, le cortège des autorités, ayant à leur tête S. Exc. le Gouverneur Général et les officiers de la Maison du Prince, arrivait à la Cathédrale, précédé par la Société Philharmonique. Le Tribunal et la magistrature, escortés par un piquet de carabiniers, venaient ensuite.

Mgr l'Evêque a chanté pontificalement la Grand-Messe, assisté de tout le clergé de Monaco. Les carabiniers, en haie dans la nef, faisaient le service d'honneur.

Pendant l'office, l'orchestre et la maîtrise ont exécuté plusieurs morceaux. Citons entre autres un remarquable solo de violon, par M. Rey; le *Gloria* de Dietsch, dans lequel s'est fait entendre M. Trucchi, et l'*O salutaris* de Lesueur, par M. Romette, avec accompagnement du chœur.

A l'issue de la Messe, la procession, suivie des autorités et de la population, s'est mise en marche à travers les rues de la ville. Sa Grandeur portait le Très Saint-Sacrement sous l'antique dais; quatre sous-officiers des carabiniers, l'épée au poing, faisaient l'escorte.

La compagnie des gardes, en grande tenue, était rangée en bataille devant la caserne.

C'était un spectacle vraiment imposant que celui de ce long défilé de prêtres, de confréries d'hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfants, que toutes ces bannières, ces drapeaux aux mille couleurs, ces uniformes et les toilettes pleines de fraîcheur; jamais procession n'avait été organisée avec un tel éclat.

Le canon tonne, les tambours battent aux champs, les gardes agenouillés reçoivent la bénédiction donnée par Mgr l'Evêque, et le cortège se rend successivement à tous les reposoirs, pour rentrer ensuite à la Cathédrale, où la bénédiction solennelle termine cette imposante cérémonie.

Le clergé de Monaco, M. l'abbé Accica, maître des cérémonies, les directeurs et directrices de l'institution des Dames de Saint-Maur, de la congrégation des Filles de Marie, de l'Orphelinat, des écoles des Frères, etc., etc., ont droit aux plus sincères éloges pour le zèle qu'ils ont déployé afin d'augmenter la magnificence de la procession.

Le soir, après les Vêpres chantées pontificalement, Sa Grandeur a fait une homélie sur le mystère de la grande solennité du jour. Monseigneur a d'abord remercié les fidèles d'avoir si bien manifesté leur foi au mystère de l'Eucharistie; puis, en quelques tableaux saisissants, il a présenté ce dogme comme le chef-d'œuvre de la sagesse et de l'amour de Jésus-Christ. Sa péroraison a été un chaleureux appel au sentiment religieux de la population monégasque, qu'il a adjurée de garder à jamais, dans toute sa beauté touchante et dans toute sa fortifiante vertu, le culte du Dieu des tabernacles. Un salut solennel fut le couronnement des fonctions majestueuses de cette belle journée.

Une artiste du plus grand talent, M<sup>lle</sup> Labordette, fille du sympathique docteur de ce nom, aussi connu à Monaco qu'à Nice, avait bien voulu offrir spontanément son concours à M. le maître de chapelle, et a chanté, au Salut, l'*Ave Maria* de Gounod, et l'*O Salutaris*, de Lefébure.

Douée d'une fort belle voix de mezzo-soprano, M<sup>lle</sup> Labordette a dit ces deux morceaux avec la maestria d'une cantatrice *di primo cartello*, et elle a fait l'admiration de l'auditoire.

## La Fête-Dieu a sa légende :

Un jour, à Bolsène, en 1264, un prêtre célébrait le saint sacrifice de la messe: au moment où il brisait l'hostie, il la laissa tomber; une goutte de sang s'en échappa. Le pape Urbain IV, informé de ce miracle, en fut vivement touché et institua, pour en perpétuer la mémoire, la fête du *Corpus Domini*. Le concile de Vienne en Dauphiné (1311-1312) en approuva et confirma la célébration. Raphaël a immortalisé le souvenir de ce miracle dans une de ses admirables fresques du Vatican.

Ajoutons que les prières des offices de la Fête-Dieu ont été composées par saint Thomas d'Aquin.

CHRONIQUE DU LITTORAL

M<sup>re</sup> l'Evêque a rendu visite aux malheureuses victimes de l'accident dont nous avons parlé dans notre dernier numéro. Sa Grandeur a trouvé les blessés en bonne voie de guérison; Elle les a tous réconfortés par de consolantes paroles, et a laissé aux nécessiteux une généreuse aumône.

On s'occupe activement de la nouvelle église des Moulins, qui sera située en façade sur le boulevard des Moulins (route de Monaco à Menton), au milieu de la propriété appartenant récemment encore à M. le comte Gastaldi et achetée, il y a quelques jours, par M<sup>me</sup> Marie Blanc.

Le terrain destiné à l'église et au presbytère comprend une zone de 40 mètres de large sur une profondeur de 100 mètres. On pourra monter directement à l'église par un escalier composé de vingt-cinq marches, coupé par deux paliers et aboutissant à une place de 20 mètres précédant le parvis. Deux allées tournantes, se rejoignant sur la même place, donneront accès aux voitures. Une voie de 10 mètres longera parallèlement à droite et à gauche le monument jusqu'à l'abside, derrière laquelle s'élèveront le presbytère et ses jardins. Cette situation est très centrale et l'église, surmontée d'un clocher de 400 pieds de hauteur, sera du plus bel effet.

M. l'architecte Lenormand, chargé d'en dresser le plan, a adopté la croix latine, composée d'une large nef, flanquée de bas-côtés en guise d'ambulatories et appuyée sur un transept peu développé précédant l'abside. Le monument, de style de la Renaissance française, contrastera, par sa gracieuse élégance, avec le style sévère et imposant de la Cathédrale, et contribuera à l'embellissement du quartier des Moulins, si riant et si recherché. La pose de la première pierre aura lieu après le retour de Son Altesse Sérénissime.

M<sup>lle</sup> Marie Jacquemet, fille de M. le Colonel Jacquemet, ancien Commandant Supérieur des Gardes d'honneur de Son Altesse Sérénissime, est décédée à Nice, le 9 de ce mois, à peine âgée de 21 ans.

Les obsèques de M<sup>lle</sup> Jacquemet ont eu lieu le 11 juin, à 11 heures du matin, en l'église Notre-Dame du Vœu de Nice. Un nombreux cortège, composé en grande partie d'habitants de Monaco, a accompagné le corps jusqu'au cimetière.

Puissent ces sincères regrets, auxquels nous nous associons, atténuer la douleur d'une famille qui avait su s'attirer dans la Principauté toutes les sympathies.

Nous lisons dans le *Phare du Littoral* :

Notre jeune compatriote, M. Delacroix, officier de marine, décoré, en 1874, pour sa belle conduite au Japon, pendant l'expédition du passage de Vénus, vient d'être promu, au choix, au grade de lieutenant de vaisseau.

M. Delacroix est un élève du lycée de Nice. Il est le fils de M. Delacroix, ancien ingénieur des ponts et chaussées, directeur des travaux publics de la Principauté.

A partir d'hier lundi, les concerts du soir ont lieu, au Casino, sur la terrasse.

Rappelons à nos lecteurs, au moment où commence la saison des bains, l'arrêté de M. le Maire de Monaco concernant les baigneurs. Les mesures de police et les dispositions de cet arrêté restent les mêmes que les années précédentes.

**Nice.** — Le nommé Louis Calissano, originaire d'Italie, domestique au service d'une personne habitant Monaco, âgé de 38 ans, convaincu d'abus de confiance, a été condamné, par le tribunal correctionnel de Nice, à dix jours de prison.

Calissano a exercé pendant longtemps le commerce de volailles et de fruits dans la Principauté.

— Les journaux de Nice assurent que la Chambre des députés d'Italie a approuvé à l'unanimité le projet de M. le baron de Vautherlet, pour l'établissement d'une ligne ferrée entre Nice et Coni, par Vintimille.

— La jeune Marie-Catherine Boera, âgée de 12 ans, fille du nommé Antoine, demeurant rue de la Paix, a disparu du domicile paternel depuis le 12 juin courant, à 3 heures de l'après-midi. Malgré des recherches actives, on n'a pu retrouver ses traces.

Les personnes qui pourraient donner quelques indications seraient on ne peut mieux reçues par les parents désolés de la petite fille. (*Journal de Nice.*)

**Ventimiglia.** — On nous écrit que le phylloxera ayant fait son apparition dans certaines contrées de l'Italie, la douane française a déclaré qu'elle arrêterait toutes les expéditions de vins sous les fûts desquels se trouveraient des fagots formés de branches de vigne, et cela par mesure de précaution.

**San Remo.** — Le vice-consulat de Russie à San Remo vient d'être érigé en consulat.

— On se plaint de la quantité de mendiants qui sollicitent la munificence des étrangers.

**Oneglia.** — On écrit de cette ville, sous la date du 5, à l'Italie :

« Ce matin, le vapeur français *Sampiero*, de Bastia, de la Compagnie Valery, a heurté, à la hauteur du cap des Mele, le brick italien *Annunziata*, capitaine Di Luccio, provenant de Syracuse et se rendant à Oneglia, avec un chargement de tonneaux d'olives pour la maison Berio et Amorelli.

Le choc a été si violent, que le brick fut mis hors d'état de tenir la mer.

Le vapeur *Sampiero*, qui se rendait à Gênes, dut rebrousser chemin et remorquer l'*Annunziata* dans le port d'Oneglia. »

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Le télégraphe vous a appris la victoire de *Nubienn* dans le prix de cent mille francs. *Nubienn*, par *Ruy-Blas* et *Nice*, appartient à M. Edmond Blanc, qui l'avait acquise pour douze mille francs à la vente des chevaux du haras de la Celle-Saint-Cloud. Le succès du jeune et sympathique sportsman a été salué dans l'enceinte du pesage par les démonstrations les plus chaleureuses. M. Edmond Blanc donne mercredi, dans son domaine de la Chapelle-en-Serval, un *garden-party* avec *paper-hunt* au programme pour fêter sa victoire dans le Grand Prix de Paris. *Nubienn* était partie à 5/1 et a fait réaliser de fort beaux bénéfices à ceux qui avaient eu confiance en ses jarrets.

Un grand deuil, la mort du prince d'Orange, est venu attrister la semaine de liesse qui suit pour le Paris des Clubs la journée du Grand Prix. Son Altesse Royale qui habitait rue Auber un charmant appartement de garçon, avait pris, il y a quinze jours, une fluxion de poitrine. Se sentant mieux samedi, il voulut aller à la fête donnée à l'Opéra au profit des inondés de Szegedin. Cette imprudence lui a coûté la vie. Le froid l'a saisi au sortir du théâtre, et, mercredi, il succombait, à trente-neuf ans et en pleine connaissance de sa situation, dans les bras de son frère, le prince Alexandre des Pays-Bas, accouru en toute hâte de La Haye.

Le prince d'Orange était une physionomie essentiellement parisienne. Il adorait la France et l'existence qui s'y mène. Membre du Jockey-Club, propriétaire d'une écurie de courses, assidu aux premières représentations des théâtres à la mode comme aux réceptions du beau monde, il se montrait bienveillant à tous, ennemi de toute affectation et de toute officialité. Cet hiver, vous l'aviez pu voir à Monaco, à l'époque des concours au tir aux pigeons de Monte Carlo, se mêlant de la plus simple et de la plus aimable façon du monde au mouvement qui signale l'existence dans la Principauté à cette époque de l'année et disant à qui voulait l'entendre que le Paradis terrestre perdu par Adam se retrouvait sur les bords de la Méditerranée.

La mort a eu raison de tant de jeunesse et de bonne humeur, et la cour des Pays-Bas, si éprouvée depuis quelque temps, compte un grand deuil de plus. La qualité d'héritier présomptif passe au prince Alexandre des Pays-Bas, frère cadet du prince défunt, que sa santé délicate et son goût pour les études sérieuses ont voué jusqu'ici à la retraite. Vous savez que le roi

de Hollande s'est remarié il y a quelques mois à la princesse Emma de Waldeck et Pyrmont et qu'il est à espérer que de nouvelles branches pousseront au vieux tronc de la maison d'Orange.

Le corps du prince a été transporté à la légation des Pays-Bas. Un service sans appareil sera fait à Paris. C'est en Hollande qu'auront lieu les funérailles solennelles de Son Altesse Royale.

Les salons de Paris sont sur leur déclin; cependant il y a eu, mercredi, fort brillante réception chez la duchesse de Bisaccia, et on a dansé, la veille, jusqu'au jour chez la comtesse de Berthier. Le plaisir du soir en vogue, cette semaine, est une visite à l'exposition des Beaux-Arts, aux Champs-Élysées, éclairée par la lumière Jablockoff.

L'effet est original et des plus heureux. Comme écho artistique du lieu, je noterai que M. Grévy a chargé M. Bonnat de faire son portrait. M. Bonnat a exposé, cette année, un portrait de Victor Hugo, qui est une des sensations du Salon. Vous vous rappelez son célèbre portrait de M. Thiers. M. Bonnat est décidément le pourtraicteur présidentiel attitré.

Les théâtres inaugurent leur répertoire d'été. Le Palais-Royal a donné une pochade au gros sel: *les Locataires de M. Blondeau*, qui a obtenu du succès; la Porte-Saint-Martin reprend *les Mystères de Paris*, et le théâtre des Nations rejoue *Notre-Dame de Paris*, le drame tiré, par feu Paul Foucher, du roman de Victor Hugo. Tout cela est de qualité secondaire, et bon pour un public qui ne craint pas de trouver une salle de spectacle à l'état d'étuve du *Hamman*.

À l'automne, le Palais-Royal donnera une pièce en trois actes, *Zoë-les-Bains*, due au vicomte Pernety, gendre du baron Haussmann, et un des habitués de vos parages, chaque hiver. M. Pernety n'en est pas à ses débuts en littérature. Le cercle des Mirlitons a déjà donné une de ses pièces, et il a rédigé longtemps la chronique parisienne du *Sportsman*.

Les gens du monde, d'ailleurs, s'adonnent de plus en plus à la littérature. Après le baron Harden I'ckey, qui a fondé le *Triboulet* avec le plus vif succès, voici le vicomte d'Osmond, fils du comte sportsman-compositeur, qui crée un nouveau journal du high-life: *le Monde Parisien*. Villemain ne pourrait plus dire aujourd'hui: la littérature est une carrière qui mène à tout, à condition qu'on la quitte; c'est une carrière où l'on entre lorsque l'on est arrivé à tout.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

*L'Art des Jardins*, par Ed. André, grand in-8° de 888 pages, orné de 11 planches en chromolithographie, et 520 figures dans le texte. Paris; Masson, 1879.

Quel art charmant et supérieur que l'art des jardins! Il a pour objet d'introduire l'ordre dans les libres créations de la nature, pour y ménager les plaisirs de la vue, du sentiment et de l'esprit. Il prend ses moyens d'action dans la nature même; le sol est sa toile, les arbres, les fleurs et les gazons sont ses couleurs. Et cependant quel art ignoré! Le premier bourgeois venu se croit capable de tracer un parc, de dessiner un jardin, de masser les arbres, les arbustes et les fleurs, et il serait certes bien étonné d'apprendre que pour être habile en ce genre de composition, que pour manier la nature d'une main délicate, il ne suffit pas d'être propriétaire et de vouloir: il faut savoir, et pour savoir, il faut être architecte, jardinier, peintre et poète!

C'est ce que dit, en termes excellents, un maître, Ed. André, architecte-paysagiste, ancien chef de service des plantations suburbaines de la ville de Paris, lauréat d'un concours international, qui a la passion des jardins et sait faire preuve de goût et de science.

Pour que l'art des jardins s'épure, l'étude de la nature doit s'ajouter, chez les dessinateurs, à la connaissance des principes de la composition en peinture et aux enseignements généraux de l'architecture.

Que la théorie et la pratique de l'architecture deviennent donc familières aux jeunes gens qui se destinent à cette carrière utile et séduisante à la fois; qu'ils étudient le dessin et les lois de la perspective, en même temps que les mathématiques; qu'ils se forment le goût aux chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture et de leurs dérivés, que « rien de ce qui est beau ne leur soit étranger ».

Mais ces connaissances multiples et spéciales, où les prendre? Jusqu'à ce jour, on n'avait point de traité didactique à la portée des ingénieurs, des dessinateurs de jardins, des horticulteurs et surtout des propriétaires désireux de diriger avec succès les travaux d'embellissement de leurs résidences.

M. André a comblé cette lacune en publiant le traité général de la composition des parcs et jardins.

La première partie de ce livre, édité avec luxe, comprend un essai historique; la seconde, la pratique. L'essai historique se termine par des considérations philosophiques sur l'esthétique, ou l'art de connaître le beau, c'est-à-dire l'instruction des deux sens, l'ouïe

et la vue, qui nous le font découvrir et sentir.

Ce cours d'esthétique, inspiré par un sentiment très noble et très réfléchi de la beauté, se produit sous une forme littéraire très élevée et très pure; mais pourquoi le reléguer à la fin de l'historique et ne l'avoir pas placé en tête du livre? C'eût été entrer en matière d'une manière plus magistrale et plus attrayante.

L'essai historique est d'ailleurs très complet et remonte jusqu'aux temps les plus reculés; on ne pourra en douter, puisque c'est le Paradis, le jardin par excellence, qui commence la nomenclature des jardins Egyptiens, Babyloniens, Persans, Grecs, Romains, Espagnols, Italiens, Français, Flamands, Hollandais, Allemands, Danois, Russes, Polonais, Anglais, Turcs, Chinois, Mexicains, Péruviens.

A Rome, ce fut Caius Marius le jeune, qui, sous le règne d'Auguste, donna le premier l'exemple de tailler les bosquets dans la forme régulière. Sous Trajan, on prend l'habitude d'élaguer et de tondre les arbres, de tailler le buis et de le façonner en y figurant des animaux, des ornements et quelquefois le nom du propriétaire.

En France, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, on ne connaissait que les jardins appelés si singulièrement jardins de propriété, à broderies ou à contours symétriques.

A cette époque, deux styles opposés, le style français et le style anglais, dont le dessin est géométrique ou pittoresque, furent inventés par deux hommes de génie, deux Français: Le Nôtre, dessinateur des jardins des châteaux des Tuileries, de Versailles, Saint-Cloud, Meudon, etc., et Rivière Dufresny, valet de chambre de Louis XIV.

Le Nôtre comprit qu'entre l'architecture aux lignes droites et la nature, il était nécessaire de créer un intermédiaire qui les reliât l'une à l'autre et fit disparaître un contraste choquant. Dès lors, ses dispositions de jardins réguliers, échelonnés sur des terrasses à balustrades ornées, ses parterres largement découpés et parsemés de statues élevées sur de riches piédestaux, ses bassins de toutes formes, animés de jets d'eau de toutes combinaisons, devinrent la transition entre l'œuvre de l'homme et l'œuvre de Dieu; c'était, d'une part, assez régulier, assez architectonique pour s'allier et se fondre dans la construction, et, de l'autre, assez riche de verdure et de fleurs, assez libre d'allure dans sa régularité, pour s'unir insensiblement aux grandes perspectives de la forêt, aux prairies émaillées de fleurs, aux cascades naturelles des eaux.

Le jardin anglais inventé par Rivière Dufresny, continué par Le Blond, Desgots, l'architecte Béranger et le peintre Robert, se prête aux scènes les plus variées, scènes sylvaines, montagnardes, aquatiques, maritimes, agricoles, tropicales, etc.; le style paysagiste accuse avec franchise l'intervention de l'art, consulte le génie du lieu, agit sur le terrain, les eaux et les bois pour débrouiller les effets de la nature ou augmenter la puissance, en prononcer le caractère et l'expression.

Nous ne dirons rien de la seconde partie du livre, de la partie pratique, qui se présente accompagnée de nombreux plans parfaitement exécutés et parmi lesquels nous distinguons une vue des terrasses de Monte Carlo. Il faut la lire et la voir pour en tirer profit, et d'ailleurs nous jugerons bientôt l'artiste à l'œuvre, puisque la Société des Bains a chargé M. André de la transformation du parc et des jardins du Casino.

M. André dit quelque part: «L'art des jardins existe, mais les artistes manquent.»

Pourquoi une pareille assertion sitôt démentie? N'aurait-il fait que son livre, M. André a droit de prendre place au rang des artistes de premier ordre, car c'est un artiste de race, de cœur et d'esprit, qui aime et fait aimer, qui honore et fait honorer «l'art des jardins»: il deviendra chef d'école et ses disciples seront nombreux.

Le livre de M. André est le dernier livre que M. de Villemessant ait feuilleté de ses mains défaillantes: après avoir professé une indifférence dédaigneuse pour tout ce qui n'était pas mondain et parisien, après s'être absorbé dans le présent et l'actualité, Villemessant avait subi la loi suprême qui s'impose à tous les esprits supérieurs, et, sentant sa fin approcher, il se complaisait dans les souvenirs de sa jeunesse et dans l'admiration naïve de cette beauté éternelle, mais nouvelle pour lui: la nature!

XXX.

VARIÉTÉS

A propos du Grand Prix de Paris

Nos lecteurs savent que le Grand Prix de Paris couru le 6 de ce mois a été gagné par *Nubienne*, jument appartenant à M. Edmond Blanc; mais ce que beaucoup

d'entre eux ignorent peut-être, c'est l'histoire même de ce Grand Prix et le spectacle qu'il fournit aux Parisiens.

Disons d'abord deux mots du vainqueur: *Nubienne* est fille de *Ruy-Blas* et de *Nice*; elle est née au haras de la Celle-Saint-Cloud, chez M. Delatre; c'est une superbe pouliche baie aux formes puissantes, à la poitrine ouverte et profonde. On aurait dû lui accorder une plus grande attention, car elle est dans une forme superbe et montée par Hudson, un jockey émérite.

Cette grande victoire est un succès sans précédent pour la jeune écurie de M. Edmond Blanc.

*Ruy-Blas* appartient à M. Henry Jennings, et *Nice*, fille d'*Ion* et d'*Illustration*, est née en 1858 chez M. le baron de Rothschild.

Le Grand Prix est d'une valeur de 100,000 fr., sans compter le produit des entrées. Il a été fondé en 1863, et l'on a voulu en l'établissant rendre aux Anglais politesse pour politesse. En effet, avec leur courtoisie bien connue, les Anglais laissaient courir les chevaux français dans toutes leurs courses. Or, il advint que ce fut un cheval anglais qui gagna le Grand Prix l'année de l'inauguration. Il est vrai de dire que les chevaux français se sont rattrapés depuis. Sur les seize Grands Prix courus depuis 1863, la victoire a été remportée cinq fois par les Anglais, dix fois par les Français et une fois par un Hongrois.

C'est un coup d'œil indescriptible que celui du terrain de courses de Longchamps le jour du Grand Prix. Paris tout entier, le Paris mondain et élégant, est sur l'hippodrome, avec son cortège de jolies femmes, ses élégances sans pareilles, ses équipages somptueux, ses richesses inouïes; on trouve là le raffinement de la vie moderne, et c'est un spectacle unique au monde que ce défilé sans fin de voitures et de cavaliers qui suit la course.

C'est à l'Angleterre qu'on doit la passion des courses; mais, en remontant à la plus haute antiquité, on voit qu'elles furent de tout temps considérées comme une véritable institution.

Salomon en créa chez les Juifs et offrit le spectacle des courses à la reine de Saba. On connaît les jeux olympiques et l'éclat qu'ils jetèrent sur la Grèce. On s'y disputait le prix de vitesse dans des courses attelées ou montées.

Romulus institua des courses de chevaux qui durèrent autant que l'empire romain.

Les chroniques équestres de la France ont aussi leurs lettres de noblesse. L'histoire mentionne les exploits, dans cette branche du sport, du cycle de Charlemagne. Ce grand monarque dressait lui-même ses chevaux.

Au moyen âge, les courses de chevaux s'établirent en Bretagne. L'origine des courses en Normandie et dans les Pyrénées se perd dans la nuit des siècles.

Mais c'est aux Anglais que revient l'initiative de l'organisation des courses telles qu'elles sont aujourd'hui.

Le premier règne dans lequel il est fait mention de courses est celui de Jacques I<sup>er</sup>. Le prix était alors une sonnette d'argent ou d'or; de là l'expression de *bearing away the bell* (gagneur de cloches), par laquelle on désigne encore en Angleterre celui qui gagne le prix.

Ce ne fut cependant qu'à partir de 1712 que se fondèrent les *plates* d'York. Ces distractions ne s'acclimatèrent définitivement en France que sous Louis XV, encore à cette époque n'étaient-elles qu'accidentelles; elles ne devinrent véritablement à la mode que vers 1776, grâce à la protection de la reine Marie-Antoinette, à l'anglomanie de M. de Lauzun, à la jalousie sportive du comte d'Artois et au goût des chevaux qui se propageait parmi les gentilshommes de la cour.

Un moment abolies par la Révolution, les courses furent rétablies et réglementées par Napoléon I<sup>er</sup>, en 1805; mais, sous son règne, on avait autre chose à faire qu'à parier sur des hippodromes, d'autres che-

vaux à monter que des *racers* aux jambes minces; aussi les courses étaient-elles bien délaissées.

L'institution des courses prenait néanmoins un très grand développement chez les Anglais. Lord Stanley, comte de Derby, avait créé, en 1779, — il y a cent ans, — les courses d'Epsom et le grand prix qui porte encore son nom.

Le Derby est la plus grande solennité hippique de l'Angleterre.

La vogue des courses en France date véritablement de 1833, époque à laquelle fut fondée la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux, Société plus connue sous le nom de Jockey-Club.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 Juin 1879

GOLFE JUAN.	b. l'Eclairer, fr., c. Jovenceau, sable.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute, id.
ID.	b. Deux-Sœurs, id., c. Massa, id.
ID.	b. l'Alexandre, id., c. Gabriel, id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Séve, id.
ID.	b. Jeune-Éloïse, id., c. Barral, id.
ID.	b. la Marie, id., c. Silvy, id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute, id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard, id.
ST-TROPEZ.	b. Belle-Brise, id., c. Corras, vin.
GOLFE JUAN.	b. l'Eclairer, id., c. Jovenceau, sable.
ID.	b. l'Assomption, id., c. Audibert, id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre, id.
MENTON.	b.-g. l'Eulalie, id., c. Rey, fûts vides.
GOLFE JUAN.	b. la Marie, id., c. Silvy, sable.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute, id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sable.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Séve, id.
ID.	b. l'Alexandre, id., c. Gabriel, id.
CETTE.	b.-g. la Caroline, id., c. Vincent, vin.
MARSEILLE.	ch.-marée, Louis-et-Clara, id., c. Bon-fils, vin.
MENTON.	b.-g. St-Michel-Archange, id., c. Putzi, fûts vides, citrons.

Départs du 9 au 15 Juin 1879

GOLFE JUAN.	b. Deux-Sœurs, fr., c. Massa, sur lest.
ID.	b. l'Alexandre, id., c. Gabriel, id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute, id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Séve, id.
VILLEFRANCHE.	b. Jeune-Éloïse, id., c. Barral, id.
GOLFE JUAN.	b. la Marie, id., c. Silvy, id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero, sur lest.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute, id.
VILLEFRANCHE.	b. Virginie, id., c. Isoard, id.
ID.	b. l'Eclairer, id., c. Jovenceau, id.
MENTON.	b. Belle-Brise, id., c. Corras, vin.
VILLEFRANCHE.	b. l'Assomption, id., c. Audibert, s. l.
GOLFE JUAN.	b. le Charles, id., c. Allègre, id.
ID.	b. la Marie, id., c. Silvy, id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute, id.
ID.	b. St-Pierre, id., c. Giraud, id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id.
ID.	b. Six-Sœurs, id., c. Séve, id.
ID.	b. l'Alexandre, id., c. Gabriel, id.
CETTE.	b.-g. St-Michel-Archange, id., c. Putzi, f. v.
ST-TROPEZ.	ch.-m. Bon-Etienne, id., c. Olivier, s. l.
TARRAGONE.	b.-g. l'Eulalie, id., c. Rey, fûts vides.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Jours	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température. et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL																						
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir																										
	8	761.2	761.5	761.1	761.3	761.4	18. »	19.2	19. »	17.5					17.1	20. »	83	S E faible	beau, s. voilé, qq. g. de pl.																	
9	62.4	63.2	63. »	63.5	63.6	19.1	20. »	19. »	18.2	18. »	20.7	82	calme	voilé, soir beau																						
10	65.1	65.5	64.6	65.2	65.2	19. »	21.5	20. »	19.2	17.5	20.5	82	S O faible	beau																						
11	66.8	66.8	66.7	66. »	65.8	19.3	22. »	20.5	19.6	19.3	21. »	82	calme	très beau																						
12	65.3	65.5	64. »	63.4	62.6	19.5	21.5	20.8	19.8	19.5	21.7	79	id.	id.																						
13	63.8	63.5	63. »	62.8	62.7	20.8	22.8	22. »	21.8	21.2	23.2	67	S O faible	id.																						
14	64.7	64.1	63.5	62.8	62.1	21.9	23. »	22. »	20.5	20.3	23.2	69	id.	id.																						
DATES																																				
Temps extrêmes																																				
<table border="0"> <tr> <td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td> </tr> <tr> <td>Maxima</td><td>19.2</td><td>20. »</td><td>21.5</td><td>22. »</td><td>21.5</td><td>23. »</td> </tr> <tr> <td>Minima</td><td>15. »</td><td>16.5</td><td>16.5</td><td>16.5</td><td>17. »</td><td>18. »</td> </tr> </table>																8	9	10	11	12	13	14	Maxima	19.2	20. »	21.5	22. »	21.5	23. »	Minima	15. »	16.5	16.5	16.5	17. »	18. »
8	9	10	11	12	13	14																														
Maxima	19.2	20. »	21.5	22. »	21.5	23. »																														
Minima	15. »	16.5	16.5	16.5	17. »	18. »																														

Étude de M<sup>e</sup> RAIMON, huissier à Monaco (Principauté)  
Rue Basse, 38.

VENTE VOLONTAIRE

Le vingt-sept juin courant, jour de vendredi, de 2 heures de l'après-midi à 6 heures du soir, dans la maison Médecin fils, au troisième étage, rue des Princes, à la Condamine, l'huissier soussigné procédera à la vente aux enchères publiques de divers meubles, tels que: piano, tapis, rideaux, glaces, pendules, chandeliers, canapés, fauteuils, chaises en bambou et en noyer, armoires, livres, commodes, tables, lits en fer au complet, couvertures, vases, lampes, un service à thé en porcelaine, garde-cendres et autres. — Au comptant.

P. RAIMON.

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: CENT MILLIONS

Agence de Nice: rue Gioffredo, 58

Le CRÉDIT LYONNAIS paie à bureau ouvert tous les coupons dont le montant est officiellement connu, y compris ceux à l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Ordres de Bourse, Avances sur titres, Remboursement d'obligations, Echange et Renouvellement, Transferts et Conversions, Souscriptions et garde de Titres.

Intérêts en compte de dépôt (à vue). 1 0/0  
Bons à échéance de 1 an et au-dessus 3 0/0

RENTE ITALIENNE Le CRÉDIT LYONNAIS paie dès à présent le coupon à l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet prochain, moyennant retenue de 15 0/0. Risques de route garantis.

Le CRÉDIT LYONNAIS paie également au cours du jour les coupons de RENTE ITALIENNE qui lui sont remis sans les titres.

DENTISTRY

in all its branches

M<sup>r</sup> ASH, who has practised in NICE,

SINCE 1869, REPRESENTING A CELEBRATED

AMERICAN DENTIST

IS NOW ESTABLISHED AT

Villa de la Riva, Condamine, Monaco

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS A PARTIR DU 26 MAI 1919. — SERVICE D'ÉTÉ

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499 mixte matin	471 mixte matin	1389 mixte matin	477 mixte matin	481 direct matin	479 mixte matin	503 mixte soir	487 mixte soir
	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.									
240	29 55	22 15	16 25	Marseille					7 55	6 35		1 20
173	21 30	16	11 70	Toulon			6 40	9 49	10	»		3 03
47	5 75	4 30	3 15	Cannes		7 06	9 05	11 10	1 14	2 50		7 10
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée		8 04	10 20	12 08	2 05	3 54		8 20
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ		8 19		12 30	2 24	4 10	6 25	8 02
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer		8 30		12 42	2 35	4 22	6 36	8 32
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu		8 37		12 49	»	4 29	6 43	8 39
»	»	»	»	Eze		8 45		12 57	»	4 40	6 51	8 47
»	»	»	»	Monaco		9 03		1 12	3 01	4 55	7 05	9 04
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		9 10		1 18	3 07	5 01	7 11	9 10
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune		9 19		1 32	»	5 10	7 20	9 19
10	1 20	» 90	» 65	Menton	4 55	9 43		1 55	3 40	5 19	8 42	9 28
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille h. de Rome	6 28	11 45		4 07	6 03		9 55	
173	19 15	13 55	9 65	Gènes	12 55	6 05		10 20	10 50		10 32	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

dist. kilom.	1 <sup>o</sup> cl.	2 <sup>o</sup> cl.	3 <sup>o</sup> cl.	STATIONS	478 mixte matin	500 mixte matin	482 mixte matin	486 mixte matin	488 direct matin	492 mixte matin	494 mixte soir	498 mixte soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	6 35			10 20	12 45	3 14	6 55	10 15
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 10	8 30	11	»	1 20	3 50	7 31	10 50
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	7 20	8 40	11 10	1 31	4	»	7 41	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 29	8 50	11 20	1 41	4 10	7 51	11 12	
»	»	»	»	Monaco	7 36	8 59	11 31	1 47	4 25	7 59	11 18	
7	» 85	» 65	» 45	Eze	7 49	9 13	11 44	»	4 39	8 12		
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu	7 57	9 21	11 52	»	4 47	8 20		
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-sur-Mer	8 04	9 28	12 07	2 11	4 54	8 33	11 42	
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 16	9 40	12 19	2 23	5 06	8 45	11 54	
»	»	»	»	Nice } départ	6 08	»	»	2 45	5 40	9 06	12 25	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 15	»	11 05	2 55	3 45	7 01	10 02	2 04
173	21 30	16	11 70	Toulon	12	»	3 23	8 10	7 38		8 27	
240	29 55	22 15	16 25	Marseille	2 20	»	5	10 15	9 15		10 24	

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer

TABLE D'HÔTE

Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures. CUISINE FRANÇAISE

SALON DE CONVERSATION où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

BAINS DE MER D'EAU DOUCE Chauds en toute saison

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

HOTEL DE RUSSIE

et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE

A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1879

A VENDRE :

par lots et parcelles ou en totalité

LA PROPRIÉTÉ DU CARNIER

Appartenant à M. A. GRIVOT

S'adresser à M. H. LEYDET, Notaire à Monaco.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féériques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.